

CITÉ DESCARTES



L'Intercommunalité Paris-Vallée de la Marne doit tenir ses engagements

Page 5

(actualités) Champs en images



Maud Tallet et des élus ont accueilli, vendredi 9 décembre 2016, dans la salle du conseil, les jeunes majeurs 2016.



Les enfants ont fêté la galette, mercredi 11 janvier 2017 dans leur structure respective.



Présentation des vœux aux habitants de la résidence des Rouge-gorges, mercredi 18 janvier 2017.



Réunion publique au LCR des Deux Parcs : l'avenir des Deux Parcs ?

SOMMAIRE

(édito) 5

(actualités)

Champs en images 2
Le petit déjeuner 4
Courage et solidarité pour Clara 6

(dossier)

Vœux au personnel communal 7-9
Vœux de Vincent Vasseur 10-11
Directeur Général des Services
Au banquet des Seniors 11
ENSEMBLE imaginer, concevoir 12-16
optimiser, se rencontrer, construire
et vivre notre ville
Assemblée générale de l'OSCM 17-18

(ville solidaire)

Principes de l'action 19
« Ma Commune, Ma Santé »

(travaux)

Travaux en ville 20

(tribune politique) 21

(infos pratiques) 22-23



Champs-sur-Marne magazine n°227 Février 2017 - Directeur de la publication : Maud Tallet

Rédaction/Conception/Photos/Illustrations : Service Municipal Communication - Collection privée - Phovoir - © G. Rollando

Impression : Direct Impression - 26 bis, boulevard de Beaubourg - 77184 Emerainville

Distribution : Le Diffuseur

Service Communication Tél. 01 64 73 48 38

(actualités)

Opé Ptit déj

Le petit déjeuner

La matinée a commencé par des informations, des échanges sur l'importance du premier repas de la journée. Enfants et parents ont été invités à participer à des « quizz ».



Pendant la présentation du quizz à Olivier Paulat.

Seulement 30 % des enfants prennent un petit déjeuner. Face à ce constat réalisé par « l'Agence Nationale de Sécurité de l'Alimentation », la Municipalité de Champs-sur-Marne organise depuis 2005 une action « P'tit déj » pour les élèves de CE2 et leurs parents.

Le petit déjeuner est le premier repas de la journée, ce qui le rend particulièrement important. En effet, l'organisme est à jeun depuis la veille et doit reprendre des forces. Le petit déjeuner doit fournir de l'énergie, mais aussi de l'eau, des vitamines et minéraux, c'est pourquoi son contenu doit être suffisamment diversifié et composé d'aliments céréaliers, d'un produit laitier, d'un fruit et d'une boisson chaude ou froide ».

Il est recommandé d'accorder 15 à 20 minutes de son temps pour prendre un petit déjeuner complet. En effet, le cerveau a besoin de ce temps pour recevoir l'information grâce à l'influx nerveux envoyé dès lors que l'enfant commence à mastiquer. Cela pose la question, alors pour l'enfant et les parents du temps de sommeil et de l'heure du coucher, la veille, afin

de pouvoir se réveiller et avoir le temps de prendre ce petit déjeuner complet.

La nuit, même si le corps est resté allongé et sans beaucoup de mouvements, les organes comme le cœur, le cerveau, les appareils digestif et respiratoire ont continué de fonctionner. Pendant toute la durée de notre sommeil, il a puisé dans ses réserves pour subvenir à ses besoins. Le matin il est « semblable à une batterie déchargée ». Chez un enfant n'ayant pas pris de petit déjeuner, sa résistance est plus faible que celle de l'adulte ; les enfants qui ne commencent

pas leur journée par un petit déjeuner équilibré et complet se privent d'un atout important pour bien travailler à l'école.

Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, « sauter le petit déjeuner (ou tout autre repas) favorise la prise de poids. Rester plus de 10 heures entre les repas, le corps va puiser dans ses réserves et dès qu'il remangera, le corps va avoir tendance à stocker de plus grandes quantités que nécessaire (réserve de graisse) en prévision d'un éventuel autre jeûne.



Petit déjeuner en famille à Lucien Dauzié



Le 17 janvier dernier, Paul Miguel, Président de l'intercommunalité présentait ses vœux* aux « personnalités » du territoire de la ville nouvelle.

En commençant par rappeler que « Paris-Vallée de la Marne existe depuis un peu plus d'un an... Et qu'elle réunissait trois communautés d'agglomération : au Nord Marne-et-Chanteraine, au centre Marne-la-Vallée Val Maubuée et au Sud la Brie Francilienne. (...) Trois communautés d'agglomération (...) Trois territoires, trois histoires (...) Avec les particularités propres aux 12 communes... Paris-Vallée de la Marne est maintenant l'une des principales collectivités territoriales de notre pays ». Avec un peu plus de 225 000 habitants, nous nous situons au 18^{ème} rang des communautés d'agglomération françaises, juste devant... les communautés d'agglomération Metz Métropole et Reims Métropole... Evidemment, comparaison n'est pas raison (...)

Néanmoins, je trouve que cela représente bien la nouvelle échelle que nous donne la création de Paris-Vallée de la Marne. « Une nouvelle échelle qui fait de nous la plus grande collectivité de Seine-et-Marne » a-t-il rappelé. Sans en rappeler les raisons, Paul Miguel a évoqué que certains élus n'avaient pas été favorables au périmètre de cette nouvelle intercommunalité, ni à ses objectifs ». Mais, il a réaffirmé que : **« Paris-Vallée de la Marne est un outil au service de leurs projets »**. Paul Miguel a donc été clair : **« Les projets des trois anciens territoires, les enjeux qui avaient été repérés n'ont pas vocation à s'éteindre avec la nouvelle configuration du paysage administratif local »**.

« Ce n'est qu'avec les communes et pour les communes que, Paris-Vallée de la Marne fera preuve d'utilité. C'est cette philosophie qui guide et doit continuer de guider notre action. C'est donc dans cet état d'esprit qu'un projet de territoire est en cours d'élaboration. Celui-ci doit faire émerger les priorités et la vision que nous souhaitons partager. Ce projet sera la carte d'identité de Paris-Vallée de la Marne. Il convient ici de dépasser les intérêts particuliers pour mettre en exergue l'intérêt général. Il doit être tout à la fois un socle, un point de repère et un document référence... (dont), le développement économique, facteur d'attractivité et de création d'emplois, doit occuper une place importante, tout comme le soutien à l'innovation, à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Les enjeux environnementaux et de développement durable seront mis en avant car Paris-Vallée de la Marne est un laboratoire de la transition énergétique en devenir... « notamment par une extension importante de nos réseaux de géothermie dont les travaux qui vont débiter très prochainement à Torcy... » (et devront se poursuivre à Champs-sur-Marne).

« Pendant que nos services publics fonctionnent, les chantiers avancent ».

« Dans tous nos projets, il en est un qui a malheureusement pris un peu de retard, c'est celui du pôle aquatique que nous allons construire à (dans la Cité Descartes) Champs-sur-Marne. Malgré de très beaux équipements comme le Nautil ou notre réseau de piscines intercommunales, nous manquons encore de lignes d'eau pour répondre aux besoins de nos associations et de nos habitants, notamment pour l'apprentissage de la natation des plus jeunes de nos administrés. Paris-Vallée de la Marne porte et portera ce projet d'envergure, facteur d'attractivité pour toute l'agglomération »...

Nous ne pouvons que nous féliciter de ces réaffirmations et nous souhaitons que nous nous en donnions les moyens.

Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne

* www.agglo-pvm.fr/ceremonie-voeux-de-lagglomeration/

(actualités)

Action solidaire

Courage et solidarité pour Clara

Bernard Laporte, l'ancien ministre des sports et actuel président de la Fédération Française de Rugby, était présent sur le terrain du « Rugby Club de Champs-sur-Marne », dimanche 15 janvier...



Un petit mot d'encouragement de Bernard Laporte.

Pour accompagner Clara afin de donner le coup d'envoi du match de solidarité « **Champs-sur-Marne/Val d'Orge** ». Avec pour objectif de rassembler un large public et de récolter des fonds pour les parents de la petite Clara, âgée de 11 ans, atteinte d'une tumeur au cerveau qui nécessite des soins très lourds. Chaque jour l'enfant se rend aux hôpitaux de Villejuif et d'Orsay. Dans la dernière période Clara a subi quatre opérations, en un mois.

L'appel à la solidarité vise à soutenir Clara et ses parents dans ces moments difficiles et à aider financièrement la famille pour supporter les frais induits. Le président de la fédération a particulièrement insisté sur le fait et sur la nécessité d'être présent et s'adressant à la petite Clara : « *c'est un mauvais moment à passer, mais une fois que ce sera fait, le meilleur t'attend* ».

Pour sa part, Maud Tallet, a assuré les parents de Clara et Dominique Zinck, président du club de rugby Campésien, de toute la sympathie de la Municipalité et de leur disponibilité afin de les accompagner dans ces moments difficiles. Le Maire de Champs-sur-Marne a également salué le courage de Clara.

Soutien financier :
par courrier Dominique Zinck,
7, rue des Capucines
77420 Champs-sur-Marne.



Mourad Hammoudi, Maud Tallet, Dominique Zinck, Bernard Laporte, Clara et son père.

Vœux au personnel communal

Après avoir présenté à l'ensemble du personnel présent ses vœux pour l'année 2017, Maud Tallet a notamment déclaré : « si je ne suis ni candidate aux élections présidentielles, ni à celles des législatives, je me dois de vous dire, que, non, je ne suis pas tentée par l'abandon de mon mandat, même après 2020.

Les choses sont dites et cela évitera les rumeurs inutiles, nous pourrons, ainsi nous mobiliser sur l'essentiel, pour notre population et ses besoins collectifs ».

Après avoir rappelé les événements douloureux et dramatique des années 2015 et 2016, le Maire a constaté que « nous sommes encore tous **meurtris** par ces actes odieux ». « Nous vivons mal dans un pays mis en état d'urgence permanent, renforcé d'un « débat » politico-médiatique portant à l'incandescence la promotion **des discours de haine et de division, sur fond d'exaspération sociale profonde**, un « triste » débat renforcé, notamment, par celui sur la déchéance de nationalité. Certains, croient même devoir **spéculer sur la peur** pour faire grimper leur petite cote personnelle ». Concernant la situation de la commune, Maud Tallet a rappelé « qu'après avoir subi, années après années, les conséquences de la baisse dramatique de nos dotations de l'Etat, soit :

- moins 1 million d'euros en 2015 ;
- moins 2 millions en 2016 ;
- et encore 1 million de moins prévu en 2017.

Après avoir vécu dans notre quotidien, les efforts que cela nous a obligé à faire, chacun à notre niveau, nous serions en droit aujourd'hui de nous interroger, voire de nous désespérer... ».

Mais, a-t-elle affirmé « vous avez démontré, tout au long de l'année écoulée et même à plusieurs reprises, que vous, et que **nous étions capables, Ensemble, de relever des défis**. Nous avons été capables de nous faire entendre, même si nous n'avons pas complètement été écoutés ».

Le Maire a également insisté sur le fait que « le service public local a fait de son mieux pour que notre population en subisse, elle, moins les effets.

Pourtant dans un déferlement médiatique, nous avons été, vous avez encore été pris plus violemment à partie comme responsables des maux de notre pays et,



Le Maire et les élus du conseil municipal de Champs-sur-Marne.



Le personnel communal pendant les vœux du Maire.

apparemment, le cœur d'un enjeu national électoral. Nous risquons donc de ne pas aller de l'avant pour cette année à venir, nous risquons de connaître, encore, un recul de société, voire un recul de civilisation si nous baissons les bras et si nous restons résignés.

Si nous n'y prenons pas garde et si **Ensemble** nous ne réagissons pas, ce qui pourrait s'annoncer pour cette année 2017, c'est une France si parfaitement décrite en leur temps, par Balzac et Zola, qui risque de voir se dessiner un pays où la cupidité, où l'affairisme et où la confusion des intérêts bâtissait les fortunes et assurait les pouvoirs, une société où l'intérêt général était méconnu, les services publics marginalisés, le peuple supplétif ».

Dans un parallèle le maire a montré que « **replacés dans notre époque, ces hommes du passé qui briguent chacun l'autorité suprême de l'Etat présentent les mêmes orientations** ».

Leur objectif central n'apparaît être ni l'intérêt général, ni les services publics qui en assurent la poursuite, mais, au contraire : la réduction des dépenses publiques plus drastiques pour favoriser l'accumulation du capital pour rendre les riches plus riches et les pauvres encore plus démunis. « Le discours chez beaucoup, leur bilan chez d'autres sont éloquentes » a-t-elle poursuivi. Nous entendons, alors, nous ne

voulons plus ni des uns, ni des autres, ça suffit ! « Ce qui pose, alors, effectivement **la question d'une vraie perspective nouvelle**, voulue, construite et mise en œuvre avec les intéressés eux-mêmes : nous devons faire comprendre qu'il vaut mieux payer des fonctionnaires que **répondre aux appétits des actionnaires** » !

Maud Tallet a insisté : « Même, s'il existe encore une forme de résistance « passive », le risque premier serait la résignation du mouvement social, le manque de confiance, en raison de la déception vécue depuis trop longtemps, elle pourrait laisser place à l'abandon face aux enjeux posés. La destabilisation de la société serait profonde. Il est donc plus nécessaire que jamais, en mesurant ces risques, de ne pas être fataliste, Un sursaut est encore possible ! Notamment en prouvant chaque jour l'utilité de nos actions, de notre utilité sociale collective, de l'utilité de vos métiers, de vos interventions.

« Et, il faut se souvenir, a rappelé le Maire, que, déjà Nicolas Sarkozy appelait, en 2007 à une « **révolution culturelle** » dans la fonction publique, par le développement de recrutements de contrats de droit privé négociés de gré à gré, **il préconisait la réduction massive des effectifs** amorcés par le non remplacement d'un emploi sur deux de fonctionnaires, partant à la re-

traite. A l'époque, cela n'a pas été sans effet, **mais, pour l'essentiel, il a échoué** ». Et, dans la crise financière de 2008, chacun a dû admettre, au contraire, que le service public avait joué le rôle d'un puissant « **amortisseur social** ».

Je pense donc, que notre population saura réagir pour que la situation actuelle ne s'aggrave pas et pour que le pire ne se produise pas non plus.

« **La fonction publique a toujours été une grande référence sociale en matière de rémunération ou de condition de travail** ».

Rappelant quelques thèmes soulevés en fin d'année, le maire de Champs-sur-Marne, a déclaré que :

- « les propositions de celles et ceux qui veulent s'y attaquer ont bien un caractère emblématique et visent tous les salariés du public comme du privé, travailler plus pour gagner moins. La justification de 300 à 500 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires par l'élévation de la durée hebdomadaire du travail est indigente et stupide.

Les oppositions à cette mesure et à la réduction des effectifs devraient être imposantes :

- le principe de libre administration des collectivités territoriales,
- la continuité des services publics,
- le refus de la population de voir réduire les services publics de proximité ».

« Ce que nous avons entendu au travers des débats « politico-médiatiques » les derniers mois de 2016, n'a pas été un éclairage de la voie du progrès social et économique, mais celui d'un tunnel sombre, contraire à la défense du service public et donc de l'intérêt national, général.

Le Maire a rappelé que le statut de la fonction publique pour un service public qui satisfasse les besoins fondamentaux de la population localement et nationalement, pour que ces besoins soient assurés de manière démocratique et efficace reste un acquis à exiger et défendre.

« Il faut pour cela que les agents du service public, parce qu'ils servent l'intérêt général, soient compétents (recrutés par concours), **indépendants** (propriétaires de leur grade) et **responsables** (responsables des principes républicains).

C'est la conception française exprimée dans les conditions de l'époque, par **le statut de la loi du 19 octobre 1946** (il y a 70 ans, maintenant, mais toujours aussi d'actualité) et que le statut de 1983 a approfondi et étendu à 20 % de la population active.

Concrètement les propositions qui y ont été énoncées conduiraient à revenir sur ces acquis progressistes et aboutiraient à un démantèlement du service public.

Les forces existent, bien heureusement, en France, pour l'empêcher.

Même si, dans l'idéologie dominante actuelle, et il ne faut pas attendre demain pour les voir mis en œuvre, cette idéologie dominante, aujourd'hui, voudrait nous convaincre et obtenir la résignation populaire avec l'idée que le libéralisme, de gauche ou de droite, serait l'horizon indépassable de l'histoire et le management, la forme la plus achevée de la citoyenneté.

Cela est ridicule !

Tout montre et démontre le contraire. Dans les contradictions et souvent les violences, certes, des valeurs universelles tendent à s'affirmer, des dispositifs matériels et immatériels se mettent en place ; peu à peu, le genre humain prend conscience de l'unité de son destin.

A l'autre pôle, l'individu, est appelé à plus de responsabilité personnelle avec la fierté de ce qu'on fait pour soi et les autres...



Les médaillés de l'année.

Maud Tallet a conclu ses propos par :

- « Ces grands défis du 21^{ème} siècle disqualifient, toutes et tous ceux qui veulent porter atteinte au service public, que vous représentez, à Champs-sur-Marne. Pour tout cela, pour convaincre, ni les discours ni les colères muettes ne suffiront : il faudra et il faut dès maintenant qu'à chaque moment, en chaque lieu, à chaque minute, nous démontrions

que nous sommes utiles, solidaires, unis et actifs dans la défense des liens avec notre population.

- « Toute faiblesse, toute recherche d'amélioration individuelle sans prise en compte de l'intérêt collectif et notamment avec ses collègues de travail nous condamnerait à subir les attaques incessantes contre la fonction publique et, aboutirait à terme, à sa disparition ».



Les retraités de l'année.

Vœux de Vincent Vasseur Directeur Général des Services

Le Directeur Général a remercié les agents présents pour cette soirée organisée par la municipalité à l'initiative de Mme le Maire

Ce moment est l'occasion de vous souhaiter à toutes et tous, en mon nom et celui de la direction générale, une très bonne et heureuse année.

C'est un jour festif pour honorer nos 20 collègues médaillés du travail et les 24 retraités de 2016.

Mais cet instant est également celui où nous évoquons le souvenir de nos collègues partis trop tôt ; et je souhaiterais que nous ayons une pensée ce soir pour Mme Page, adjoint d'animation au service enfance, qui après avoir combattu une longue maladie, a dignement préparé son départ.

Cette année 2016 était annoncée comme difficile et elle le fut à bien des égards. Les tensions ne se sont pas apaisées, bien au contraire, et les difficultés financières qui frappent les communes se sont accrues, rendant nos missions auprès des Campésiens plus délicates.

Pour autant, les services municipaux de Champs-sur-Marne ont démontré de grandes capacités à relever le défi. Et, je tiens ici, à vous en remercier sincèrement, car la tâche est complexe et parce que rien n'est possible sans l'investissement de chacun d'entre nous.

Quelques exemples illustrent ces différents changements opérés cette année qui permettent le maintien d'un grand service public. Ainsi on peut citer :

- l'adaptation des services techniques et de l'urbanisme pour accompagner l'entrée en phase opérationnelle du Grand Paris Express,
- la réorganisation de l'aide à la scolarité et à la parentalité au service éducation,



- l'autonomisation du service vie associative,
- l'extension des missions du service citoyenneté et des A.S.V.P.,
- les nouvelles missions des aides à domicile,
- le nouvel organigramme du service solidarité,
- la réorganisation du travail au service ressources humaines,
- le redimensionnement du R.A.M. et la nouvelle direction au service petite enfance,
- les regroupements de centres de loisirs au service enfance.

D'autres travaux sont en cours, je pense bien sûr au service intendance, où la réflexion est engagée avec les équipes de terrain.

Tout cela a été permis grâce à un dialogue social constant, et à l'investissement des représentants du personnel, qui s'est traduit par la tenue de 4 C.H.S.C.T. (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) et 5 Comités Techniques, qui, rappelons-le, est resté paritaire à Champs-sur-Marne.

Vous avez également permis le succès de plusieurs grandes initiatives nouvelles ou renouvelées dans leur forme ; « **Champs en Fête** », « **Champs d'été** », le « **Festival Champs d'Enfants** » et bien sûr ces derniers jours l'animation autour de la **patisserie** en partenariat avec l'O.M.A.

Enfin, il faut noter que cette année les paiements des prestations par voie dématérialisée ont été plus nombreux que les modes plus classiques auprès de la régie.

L'adaptation de nos services, c'est aussi l'évolution de carrière des agents municipaux.

En 2016 on a dénombré :

- 19 avancements de grade,
- 4 réussites au concours,
- 12 titularisations,
- et 208 avancements d'échelons.

Il convient de préciser que ce dernier chiffre assez exceptionnel est dû au travail de reprise des carrières effectué par la D.R.H. ; car vous le savez, le gouvernement a décidé, lui, de supprimer l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimum. C'est également la formation permanente qui facilite l'évolution de nos services.

En 2016, 380 agents ont pu bénéficier d'une formation au moins, ce qui a représenté 1218 journées au total. Notons que parmi ces formations, 245 ont été consacrées plus particulièrement à la prévention et à la sécurité des personnels.

J'ajoute que 33 personnes ont vu leur poste adapté ou aménagé pour raison médicale, pour permettre la poursuite de leur parcours professionnel dans nos services. C'est un effort très conséquent.

Ainsi nos services démontrent des capacités d'adaptation à un contexte difficile tout en veillant à celles et ceux qui les composent.

Pour 2017, malgré un contexte encore dégradé, notre volonté est de conforter ce travail et de préparer la suite.

Cette année nous allons poursuivre les travaux de dématérialisation des transmissions comptables, budgétaires, et des actes administratifs.

- Les services techniques vont pouvoir déployer leur logiciel de suivi des travaux et des coûts.
- Le service jeunesse va mener une réflexion sur le fonctionnement de ses structures.
- Nous poursuivrons également la démarche entreprise en 2016 d'évaluation de nos activités.
- Après la Faisanderie, nous allons engager les travaux de reprise en sous-œuvre de l'école Paul Langevin qui sont très attendus.

D'autres initiatives sont à l'étude, souvent placées sous le signe d'un travail transversal et partenarial, comme une initia-

tive autour du théâtre en mars avec les associations Campésiennes, ou un projet « Tous différents, tous Campésiens ».

Voilà, entre autres, ce qui nous attend pour 2017. C'est pourquoi nous avons besoin de l'implication de chacune et de chacun, dans le respect de nos diversités de tâches et de missions, car ce qui fait vraiment sens, c'est l'ensemble de plus de 600 agents titulaires et contractuels que nous constituons.

Dans le contexte actuel qui précède de grandes échéances électorales, où pèsent des incertitudes sur l'avenir des fonctionnaires, qui malheureusement sont traités parfois comme des parasites, nous pouvons démontrer que notre présence apporte des réponses concrètes aux besoins quotidiens des Campésiens.

Tout au long de cette année 2017, nous serons amenés à nous rencontrer, à imaginer, concevoir, optimiser et partager ensemble.

Alors souhaitons-nous encore une bonne et heureuse année 2017.

Au banquet des Seniors

C'est avec beaucoup de chaleur et de respect que Maud Tallet et Micheline Dal Farra ont accueilli « les anciens de Champs-sur-Marne » (plus de 70 ans) le jeudi 12 janvier, à midi, salle Jacques Brel pour le traditionnel repas du début de l'année.

Un repas fort apprécié par plus de 440 convives, cette année.

Dès le fromage, l'orchestre les invitait à chanter puis, à investir la piste de danse. Ce que de nombreux invités ont fait jusqu'à près de dix-huit heures.

Beaucoup se sont donnés rendez-vous pour de nouvelles initiatives municipales, comme les différents ateliers.



Nos anciens à table, mais aussi sur la piste de danse.

ENSEMBLE imaginer, concevoir, optimiser, se rencontrer, construire et vivre notre ville,

*C'est le thème de nos vœux et de nos objectifs pour
cette année et les années à venir*

Mesdames, Messieurs,
Il y a un an, ici même, nous
étions tous sous le choc des
attentats de l'année écoulée.

- Huit mois après l'**assassinat**
d'un couple de policiers,
- six mois après ceux de **NICE**
et **DE SAINT ETIENNE DU ROUVRAY**.
- ... Nous restons meurtris !

Mais qu'est-ce qui a changé en France ?
Nous sommes en droit de nous poser cette
question. Nous vivons mal dans un pays
mis **en état d'urgence permanent**...

C'est dans ce pays et dans ce contexte
que certains croient même pouvoir spé-
culer sur la peur pour faire grimper leur
petite côte personnelle, ou que d'autres
ont instrumentalisés les douleurs et ont ten-
té de les rendre aveugles.

MAIS VOYONS BIEN QU'UNE CHOSE N'A PAS CHANGÉ,

c'est par la voix des survivants, témoins et
proches des victimes qu'elle s'incarne :
comme **Aurélie Sylvestre**, compagne de
Mathieu Giroud, l'un des tués du BATACLAN
qui fut professeur de géographie à l'uni-
versité Marne-la-Vallée.

*« Non, je ne me sens pas
de la génération BATACLAN.
Je le suis autant de CHARLIE,
que je suis ce vieux prêtre ou
un enfant qui s'émerveille devant
un feu d'artifice.*

*Je suis tout ça, je suis « LIBRE »
et donc une « CIBLE »,*

Mais aussi « une envie d'avenir » ».

Maintenir cette année encore cette cé-
rémonie des vœux, c'est célébrer dans
l'espoir, **ENSEMBLE**, une nouvelle année,
qui s'annonce ; malgré les nuages qui
s'amoncellent.

Cela nous permet de nous retrouver ;

- **VOUS**, les acteurs de
la vie associative locale,
- **VOUS**, les créateurs de lien dans
nos quartiers, dans les structures
d'éducation, de culture ;
- **VOUS**, qui allez à la rencontre de
la population, des séniors, de
la jeunesse, de la petite enfance,
- **VOUS**, qui êtes présents et actifs
pour les activités sportives ;
- **VOUS**, nos partenaires de la vie
quotidienne, pour nos petits travaux ;



Vœux aux personnalités.

- **comme VOUS**, pour les grands chantiers de notre avenir en devenir ;
- **VOUS**, les entreprises qui, comme chaque année, attendez pour savoir si les contraintes qui pèsent sur toutes les collectivités vont, pour l'année 2017, avoir raison de notre commune ou si celle-ci va pouvoir encore maintenir un « bon » niveau d'investissement, et ainsi pouvoir nous permettre de continuer à travailler Ensemble...

Nous voici donc réunis pour, élus, partenaires, citoyens actifs, un moment que je « **NOUS** » souhaite toujours aussi convivial que possible.

Loin, très loin des images peu flatteuses, pour la démocratie et la politique que nous avons eu à subir, pratiquement, toute cette année 2016.

Une petite parenthèse, par-delà le spectacle navrant des mois écoulés, où nous, vivons, notre pays, son peuple, un moment inquiétant, à bien des égards.

Une période pleine d'interrogations pour chacune et chacun d'entre nous.

Dans un pays, qui connaît une situation inédite aggravée dans tous les domaines ;

- pour des pans entiers de notre économie,
- pour notre vie sociale,
- et nos institutions ébranlées voire démembrées.

Même, nos valeurs historiques fondamentales : **LIBERTÉ, ÉGALITÉ FRATERNITÉ** ont toutes été questionnées, torturées, dépecées.

Il ne s'agit ici ni d'une affirmation idéologique, ni d'une clause de style partisane, je ne suis en effet candidate ni aux présidentielles, ni aux législatives, mais, c'est un constat, bien réel, et de plus en plus partagé par nos administrés, par des élus et des dirigeants.

La situation que nous vivons est d'abord le résultat des coups de boutoirs exercés par les forces libérales qui, cherchent à se sortir de leur propre nasse pour elles-mêmes.

- C'est la précarité qui progresse et le vrai plein emploi qui recule, avec leurs cortèges de drames humains, notamment dans la jeunesse ;
- c'est la pauvreté qui s'aggrave et touche de plus en plus de familles. Nos associations caritatives et le niveau de nos aides sociales en témoignent ;
- c'est la peur qui peut diviser en profondeur l'ensemble de notre peuple ;



Une partie de l'assistance pendant le discours du Maire.

- c'est le danger de voir se structurer plus profondément et plus durablement, dans notre pays la recherche de solutions d'exclusion, de solutions de protection par groupes sociaux, de repli nationaliste et identitaires ;

Le pire pointe son nez quand des élus, dont on espérait au moins qu'ils tiennent leurs engagements sur des valeurs progressistes, ont travaillé à casser tous les acquis sociaux et démocratiques favorables au monde du travail et de la création ;

- quand la contre-réforme institutionnelle menée dans le plus grand secret sans concertation, sans information, sans consultation éloigne les lieux de décision des citoyens avec la constitution d'entité dans laquelle personne ne se retrouve.

Paris-Vallée de la Marne, je salue d'ailleurs la présence de son Président, mon ami Paul Miguel, est une abstraction pour beaucoup d'entre vous : cela peut être la mise en cause de la démocratie représentative et de proximité.

C'est aussi quand on veut faire jouer aux collectivités locales un rôle qui n'est pas le leur,

- comme par exemple dans le déploiement des Titres Electroniques Sécurisés, concernant 60 millions de Français,
 - ou le remplacement de la police nationale par des polices municipales armées, déchirant ainsi l'égalité territoriale comme cela a été fait dans l'Education avec les rythmes scolaires.
- Mais c'est aussi le risque de voir abandonner les engagements de la COP 21. Or, si nous ne réduisons pas de façon drastique l'utilisation des énergies carbonées (gaz, charbon, pétrole) nous prenons le risque de mettre en péril la vie des générations futures.

Il s'agit donc dans un même mouvement de réduire les inégalités à l'échelle du monde et de bâtir une société la plus dé-carbonée possible, par un nouveau mode de développement, de production et de consommation.

Je le disais l'an dernier, Champs-sur-Marne veut s'inscrire dans un autre avenir par ses



Présentation de la future gare du Grand Paris Express par M. Bentouta de la SGP.



Les travaux en cours.

exigences en matière de service public au service de tous mais aussi de développement durable, de chantiers propres, de relation à nos citoyens, même si cela complique nos interventions quotidiennes.

Localement la Municipalité veut associer sa population à la construction de son avenir .

Notamment dans le cadre de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), où figure bien sûr la construction d'environ 250 logements neufs par an, en moyenne, entre 2016 et 2030, dans le cadre du Contrat de Développement Territorial (CDT) lié à la loi sur le Grand Paris, imposé par l'Etat et à l'arrivée du **Grand Paris Express**, avec des opérations mixtes, logements et activités, :

- accession libre et sociale, logements participatifs, logements à loyer maîtrisé ;
- et l'ambition de maintenir l'offre locative sociale à 30 % sur l'ensemble de son territoire.

Mais, cela ne peut être sans le respect de l'existant et de nos espaces verts et boisés si précieux.

C'est pourquoi la Municipalité veut proposer aux bâtisseurs du Champs d'aujourd'hui et de demain la signature et le respect d'une **CHARTRE comme engagement vis-à-vis de notre population.**

En effet la Municipalité assortit la construction à une grande exigence de qualité architecturale et environnementale. Merci à EPAMarne de nous y accompagner.

Champs-sur-Marne veut maîtriser son développement en conservant ses objectifs en matière de qualité de vie et du « **VIVRE ENSEMBLE** » en proposant à sa population des logements durables et agréables à vivre.

Les évolutions sur les usages et le développement des nouveaux services liés à l'habitat doivent être pris en compte afin de rendre le cadre de vie des Campésiens conforme aux nouveaux modes de vie.

Les constructions devront préserver et révéler la richesse de la ville.

- Le renforcement de la biodiversité et la valorisation de la nature en ville doivent être pris en compte afin de contribuer à améliorer la qualité des continuités écologiques existantes présentes sur le territoire.

En adhérant à cette charte, les acteurs devront s'engager à maîtriser les prix de construction et donc la possibilité d'accession pour les Campésiennes et les Campésiens.

Ils devront participer au développement durable de la ville, tout en favorisant la maîtrise de l'énergie et la satisfaction des besoins des habitants.

À travers cette charte, la Municipalité de Champs-sur-Marne et ses partenaires propriétaires fonciers poursuivront l'objectif :

- d'éviter les surenchères foncières pour maîtriser les « prix de sortie des logements, afin de répondre aux ambitions de la Municipalité et d'assurer l'accès à tous un logement décent, à un parcours résidentiel sur la commune avec des logements familiaux ;
- de permettre une production privée de qualité ;

CETTE CHARTRE, pour laquelle nous appelons chaque habitant à se mobiliser, en complément des règles d'urbanisme et constitue le support d'une relation de partenariat que la Ville souhaite mettre en place avec les maîtres d'ouvrage d'opérations immobilières intervenant sur son



Une vue du chantier du Grand Paris Express.



territoire, loin du bétonnage que beaucoup redoutent, à l'instar de ce qui s'est passé chez nos voisins.

Cette démarche se concrétise par la recherche d'une meilleure qualité des projets à réaliser.

Les enjeux environnementaux, liés plus particulièrement à l'habitat, sont de plus en plus prégnants tels :

- la possibilité de se raccorder à des réseaux futurs d'énergie renouvelable telle, la géothermie ;
- la qualité de l'air dans les logements et la santé des occupants, en lien avec le renouvellement de l'air, les matériaux utilisés et la lumière naturelle ;
- le traitement du confort thermique d'été (limitation de recourir à la climatisation) ;
- la gestion des ressources en eau (chaque français consomme environ 200 litres d'eau potable par jour) ;

- la production de déchets de construction et ménagers : elle est croissante et les installations d'élimination des déchets (usines d'incinération, décharges) sont saturées (chaque Français jette environ 400 kg de déchets par an). Il est indispensable de prendre en compte cette dimension en réduisant la production de déchets à la source et en favorisant le tri et le recyclage ;
- la facilité d'entretien des bâtiments, tout au long de leur durée de vie.

La place de l'automobile dans notre ville devra être bien analysée et, ainsi les parkings facilement accessibles depuis le domaine public mais aussi financièrement tant, lors de la vente que dans la location afin que les véhicules ne stationnent pas sur le domaine public ;

- les espaces végétalisés aménagés avec les arbres de haute tige existants

conservés et un choix de types d'essences approprié au site et au climat, devront être conçus pour la vie collective, tels les jardins partagés. Les toitures à végétaliser, s'il y en a, sont prévues au moyen d'une épaisseur suffisante de substrat de terre végétale afin d'assurer une rétention des eaux pluviales et une hygrométrie de l'air optimale en période estivale.

Les arbres, arbustes, haies doivent être variés et faciles à entretenir ;

- des surfaces d'espaces verts maximales d'entretien facile et bien délimitées au regard du domaine public seront à développer ;
- mais, nous ne devons pas oublier la vocation économique des lieux qui devront s'intégrer à l'opération en veillant à la compatibilité des usages et en cherchant à limiter les nuisances pouvant être engendrées, que cela soit par l'aménagement des lieux ou l'utilisation de matériaux adéquats, car c'est le seul moyen pour que le travail se rapproche de l'habitat et assure l'attractivité de notre territoire.

Selon l'importance ou la sensibilité du projet, nous prenons l'engagement de sa présentation aux habitants à l'occasion soit d'un Conseil de quartier, soit d'une réunion publique.

C'est pourquoi, vous le voyez, l'année 2017, sera marquée, à Champs-sur-Marne, par notre capacité à travailler **ENSEMBLE pour imaginer l'avenir dans le présent.**

Pour cela il nous faut **RELEVER LE DEFI QU'ENSEMBLE** nous devons concevoir, optimiser, nous rencontrer, car : **C'EST A NOUS DE CONSTRUIRE ET VIVRE NOTRE VILLE.**

C'est une belle ambition à porter.

Une idée forte qui nous anime.

Ce n'est qu'à ce prix que la formidable opportunité que représente l'**arrivée du Grand Paris Express** se concrétisera.

Aujourd'hui, nous en connaissons surtout les 1^{ers} bouleversements :

- déboisement, nuisances des chantiers,
- modifications de nos habitudes de trajet et de stationnement.

Mais nos services et nous-mêmes travaillons beaucoup pour défendre à chaque instant les intérêts de notre population.

Les opportunités de formation, d'insertion et d'emploi ne devront pas être laissées de côté. Vous comprendrez bien que ce n'est pas à ce moment que je serai tentée de laisser mon mandat d'élue, y compris au-delà de 2020 !

Soyez bien assurés de notre extrême mobilisation !



Mais nous aurons aussi besoin de votre intervention qui doit nous aider dans notre volonté qui s'ancre à partir de la commune, comme lieu où se forge notre histoire collective.

- La commune est toujours le lieu où se matérialisent les enjeux sociaux et démocratiques ;
- le lieu où se tissent les débats politiques (cohabitation des populations, solidarité, partage de l'espace public, sécurité, transports...) ;
- dans le quotidien, toutes les questions fondamentales y sont vécues, débattues ou... subies) ;
- c'est aussi le lieu où la réponse aux besoins est en tension avec les moyens pour y répondre ;
- c'est à ce niveau que se maillent les services publics nationaux et locaux ou se constate... leur absence ;
- c'est le niveau possible de l'expression démocratique collective pour permettre de rendre visible notre volonté commune !

Vous savez l'importance que l'on porte à la vie dans nos quartiers et de nos quartiers et donc à la participation citoyenne de chacun aux actions et activités, petites ou grandes, et il nous faut faire encore proposer de nouveaux mécanismes démocratiques, en inventer pour associer les citoyens, les administrés aux décisions. Mais cela ne peut réussir sans des moyens financiers.

Mais, pour 2017, le budget de l'Etat, le dernier d'un quinquennat, prévoit malheureusement encore de nouvelles baisses de dépense publique et le soutien aux grandes entreprises du CAC 40 sans contrôle de ces fonds !

Les collectivités locales vont encore perdre 2,8 milliards d'euros supplémentaires, en 2017, accentuant la situation catastrophique de la majorité d'entre elles, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.

Pour notre commune (d'un peu moins de 26 000 habitants) cela sera une perte de 4 millions en 3 ans.

Soyons franc, soyons clair : ce quinquennat aura été celui d'un transfert inédit de la fiscalité !



Rencontre citoyenne avec la SGP.

Par ailleurs, les transferts de compétence en cours vont encore creuser les inégalités et vont peser sur les politiques sociales. Les difficultés à « joindre les deux bouts » questionnent de nombreux élus qui ne font jamais de cœur jouer la hausse de la pression fiscale.

Nous, nous l'avons actionné sur la taxe foncière en 2016. Mais, nous ne voudrions pas et nous ne devons pas nous laisser asphyxier.

Malheureusement, l'Etat poursuit clairement trois objectifs :

- restreindre la dépense locale publique et sociale ;
- entrer dans la concurrence européenne et mondiale ;
- passer de la gestion démocratique à la gouvernance technocratique à tous les échelons.

Bien évidemment ce n'est pas acceptable !

Ce qui est annoncé dans le cadre de la baisse des effectifs de fonctionnaires ne peut être la solution quand elle touche les besoins sociaux et humains de chacun. Cela interroge la capacité à maintenir un contrat social sur la solidarité nationale, le vivre ensemble et lance de nouveaux défis de coopération, d'ouverture culturelle et d'ouverture au monde.

Qui peut accepter l'affaiblissement, voire la disparition de l'Education nationale. Du droit à la santé pour tous et dans tous les cas. De l'accueil de la petite enfance,

afin que leurs parents puissent aller travailler en toute tranquillité. Qui pourrait accepter que la sécurité publique revienne au temps des sheriffs et autres chasseurs de prime. Qui accepterait que les transports en commun soient déréglementés comme dans d'autres pays, notamment en Angleterre et comme est en train de le demander l'Europe.

Qui peut imaginer le bon fonctionnement dans nos quartiers sans nos interventions. Quand balayer le trottoir devant sa porte les feuilles ou la neige, n'est plus un acte normal. Quand rentrer son véhicule pour ne pas gêner le passage des piétons n'est plus naturel. Ou, quand laisser l'enlèvement des encombrants à d'autres qu'à soi-même est devenu une règle. Chacun doit bien y réfléchir et pour une part.

En 2017, chacun devra faire un bon choix. Pour ma part j'aspire à une société où l'Homme aura toute sa place. Où la solidarité sera de nouveau un beau mot concret. Une année pleine d'espoir et de courage.

Je vous souhaite à chacun et chacune d'entre vous et pour vos proches, dans votre vie personnelle et professionnelle, mes meilleurs vœux, les plus sincères, avec des choix éclairés et conscients.

Très bonne année à vous. Fraternelle, chaleureuse, solidaire et humaniste.

Assemblée générale de l'OSCM

La perspective d'une nouvelle candidature de Paris aux Jeux olympiques en 2024 nous pose deux questions : pour qui ? pourquoi ? Aujourd'hui, tous les grands événements sportifs internationaux alimentent des critiques légitimes sur leur utilité sociale et leurs liens avec les besoins des populations locales.

Le spectacle sportif : la fête ne peut être réussie que si les populations sont associées à la construction d'un événement qui tient en compte des besoins locaux et laisse un héritage pour les futures générations. Malheureusement, les derniers grands événements sportifs, tels que les jeux de Sochi, laissent le goût amer d'une détérioration progressive des idéaux.

Au regard de la baisse du budget attribué au sport et des inconnues qui persistent sur le partage des compétences territoriales, notamment au niveau des métropoles et des nouvelles intercommunalités, les inquiétudes montent dans le mouvement sportif.

La politique de restriction budgétaire depuis des années menée par les gouvernements successifs ne laisse qu'un espace restreint pour le développement du sport. Face à un tel désengagement assumé, les collectivités territoriales, même celles qui refusent ce climat d'austérité, se retrouvent inmanquablement face à l'**obligation d'effectuer des choix sur les « priorités sociales »**. Une **dérive libérale** se dessine pour orienter des choix de moins en moins publics dans la gestion du sport.

Une réaction d'envergure s'impose, sous peine de constater rapidement une privatisation totale de ce qui reste du service public du sport. Dans ce contexte, la candidature pour construire des jeux du XXI^{ème} siècle pourrait être le moteur d'un nouvel appel pour le sport populaire et émancipateur.



Des représentants de l'OSCM.

Quand le système est en crise, quand les conséquences dans sa vie sont terribles (baisses de salaire, perte d'emploi, délocalisation...) a-t-on le temps et le cœur de continuer à s'occuper des autres ?

La vision traditionnellement paternaliste à l'égard du bénévolat tend à minimiser les conséquences du contexte économique et social dans l'engagement citoyen et social. A fortiori avec l'instauration d'un sport à deux vitesses, un club fermé pour les pros (**le rêve de certains magnats du sport**) et le sport pour tous, l'écart se creuse.

Un « certain ministre » Lamour n'avait-il pas parlé de « clients » et non plus de pratiquants et de licenciés ?

Il est vrai que la pratique sportive peut dans une logique totalement libérale ne plus avoir besoin de structure associative. Le tableau est noir et alarmiste mais il est réel. Au lieu d'avoir privilégié l'aide à la

création de clubs ou d'associations pour des pratiques encore jeunes, comme le sport en salle ou la musculation par exemple, on a favorisé la création d'un « marché » de la pratique sportive. Pour être simpliste : le gymnase club comme horizon indépassable des pratiques loisirs. Il y a aussi désormais des salles privées de pratiques de foot en salle ou d'autres sports. Après avoir asphyxié les collectivités locales qui soutiennent massivement les pratiques amateurs, on favorise le dépeçage du sport loisir.

Alors, dans ce paysage, que deviennent **les bénévoles** ?

Les bénévoles, dans le sport comme ailleurs, ont besoin de trois choses :

- la reconnaissance, le temps et l'argent ;
- **la reconnaissance** cela veut dire ne pas être considéré comme la « variable d'ajustement » dans les politiques publiques, ce que le marché ne peut ou



ne veut faire, ce que le service public ne peut plus faire et bien laissons-le aux bénévoles. C'est à l'inverse de cette tendance qu'il faut aller parce que les bénévoles ont l'expertise et souvent l'innovation au cœur. Ils sont en capacité de proposer y compris aux acteurs publics des réponses aux enjeux actuels. Donnons-leur les moyens d'être force de proposition, y compris dans la prise en charge des nouveaux publics et des nouvelles pratiques ;

- **du temps** : le temps du bénévole est historiquement considéré comme du temps volé, puisque échappant au temps de travail, au temps consacré à la vie familiale et encore plus au temps marchand. Il est cet interstice défini en creux. Il faut au contraire adapter le temps de travail au temps consacré à l'autre, au temps social. La loi sur les 35 heures et l'annualisation du temps de travail a ouvert fortement la brèche du samedi potentiellement travaillé. Cette loi avait déjà écorné le temps du bénévolat. La loi sur le travail du dimanche parachève cette volonté de déstructurer la vie sociale puisque les activités dominicales sont d'abord vues par le gouvernement comme du temps de consommation et non pas du temps à consacrer aux autres. Nous ne pouvons pas encore voir les conséquences que cela aura sur les pratiques amateurs et en particulier sportives, mais il faudra faire le bilan de cette mauvaise loi qui



Les sportifs récipiendaires, soirée de l'OSCM.

marchandise le peu d'espace-temps restant que l'on pouvait consacrer à soi, à sa famille et aux autres dans un esprit altruiste et désintéressé.

Le temps c'est aussi celui du dialogue avec les autorités publiques et les partenaires privés ;

- **l'argent ? Pas pour lui bien sûr.** Le bénévole n'en demande pas ou peu. Mais, en revanche, il souhaite légitimement que la structure à laquelle il participe puisse prendre en charge les activités sans s'épuiser à trouver 3 sous pour faire un euro.

Voilà pourquoi les décisions budgétaires des gouvernements successifs, l'alignement sur les logiques concurrentielles de l'Europe libérale, les ressources en diminution des collectivités, l'incertitude totale sur l'avenir du sport pour tous dans la réforme annoncée des collectivités locales inquiète.

Simplifications des demandes de subventions, aides techniques ou en personnel pour gérer la paperasserie qui envahit la vie des associations sportives locales, emplois aidés... tout cela n'est pas l'ennemi du bénévolat. Au contraire, elles permettent au bénévole de se consacrer à ce pourquoi il s'est

engagé, la vie de son club, la transmission des règles des pratiques concernées, mais aussi et surtout le lien social, la convivialité, la solidarité... valeurs consubstantielles de l'engagement associatif. C'est ce projet de société que nous voulons défendre. Un État efficace, une collectivité locale efficace doivent faciliter l'engagement bénévole.

Le bénévolat permet de valoriser la contribution de tous à la société. Il promeut une meilleure compréhension et coopération entre les générations et entre les cultures au travers d'activités communes, parfois d'utilité sociale. Il participe ainsi à la construction d'une identité commune.

Nous sommes tous des enfants du bénévolat et chaque acteur social est ou devrait être concerné, des autorités publiques en passant par les écoles et les universités, sans oublier le mouvement sportif, les structures de soutien au bénévolat ou encore le secteur privé. Oui, le bénévolat est un catalyseur qu'il convient de mieux soutenir et développer.

Pourtant, ce contexte appelle à notre bon sens et au développement de nouvelles synergies : les acteurs qui sauront le mieux s'adapter et innover en sortiront grandis. Et tous ont un intérêt au développement du bénévolat, quelle que soit la forme qu'il prend le mouvement sportif, qui ne saurait exister sans toutes ces petites mains qui s'activent au quotidien ; chacun de nous enfin, pour qui le bénévolat est créateur de capital humain et social et peut représenter une voie vers l'insertion et l'emploi.

Pouvoir mesurer l'impact réel du bénévolat, tant économique que social, développer un cadre commun pour bâtir et promouvoir cette activité si typiquement humaine, développer des outils pertinents pour accueillir, former et reconnaître les bénévoles, en deux mots les attirer et les retenir : tels sont certains des nombreux challenges qui nous sont proposés aujourd'hui.



Une exhibition d'acrosport pratiquée par Cap Acro.

Principe de l'action « Ma Commune, Ma Santé »

Chaque année des augmentations tarifaires, parfois dépassant 10 %, sur les contrats individuels entraînent souvent un renoncement à une couverture santé décente.

L'association « ACTIOM » lutte contre ce renoncement en proposant une alternative collective négociée dans l'intérêt de nos adhérents, pour toutes les communes de France. En mutualisant cette offre, le plus largement possible, nos partenaires assureurs pérennisent leurs équilibres financiers.

L'Association « ACTIOM » est une association à but non lucratif et non commerciale, dont l'objectif est de permettre au plus grand nombre, notamment les 20 % de personnes exclues de toute couverture santé, d'accéder à une telle protection.

L'action « **Ma Commune, Ma Santé** » est dorénavant déployée dans plus de 1300 communes partenaires, elle propose des contrats mutualistes au bénéfice des habitants de la commune et repose sur une mutualisation des risques au niveau national et de l'ensemble du portefeuille d'assurés de la mutuelle. La tarification proposée n'est ainsi pas dépendante de la taille de la commune ni du nombre d'adhérents de celle-ci.

Conditions de mise en œuvre de l'action

Le dispositif M.C.M.S part du principe que la commune ne peut pas souscrire directement une mutuelle pour le compte de ses administrés et que l'intermédiation,

consistant à sélectionner et négocier des tarifs de contrat individuel, reste très compliquée à mettre en œuvre (examiner des offres, recenser les besoins des administrés...).

Il a donc été conçu pour permettre aux collectivités, avec des engagements très limités de leur part, de proposer à leurs administrés des contrats santé mutualistes avantageux.

Pour la Commune

Le partenariat prend la forme d'une convention de partenariat pour une mutuelle santé. Cette convention est conclue à titre gratuit, pour une durée d'un an à compter de sa signature, reconductible trois fois pour la même période.

Les tarifs ne peuvent évoluer qu'à l'initiative d'ACTIOM.

Une fois la convention de partenariat pour une mutuelle santé signée entre la Ville et cette Association, une réunion publique d'information a été animée par « ACTIOM » pour présenter le dispositif aux Campésiens, le 27 janvier 2017.

Pour les administrés

L'Association n'a pas de minimum de contrats à faire. Les adhérents, sans condition d'âge, sans questionnaire de santé peuvent continuer à bénéficier de



la mutuelle ainsi négociée par l'Association « ACTIOM », même en cas de déménagement. Ils doivent s'acquitter d'une cotisation à l'Association « ACTIOM » d'un montant de 10 € annuel.

4 mutuelles sont partenaires d'ACTIOM : « Miel Mutuelle », « Pavillon prévoyance », « Mutuelle de Bagneaux » et « SMATIS ».

Des permanences seront organisées, au fil des besoins, dès lors qu'une dizaine de personnes aura pris rendez-vous. Chaque rendez-vous dure 20 minutes, de la façon suivante :

- examen de la situation de la personne : quelles sont ses garanties actuelles si elle a déjà une mutuelle, pour quel prix ; quels sont ses besoins en fonction de son âge et autres, quelles sont ses ressources...

Prochain rendez-vous :
le 20 février 2017, à la Maison de la Solidarité,
01 60 17 99 32 (répondeur)

Travaux en ville

Travaux de remise en état des « Tennis de la Fontaine aux Coulons »



Le bâtiment du tennis club.

Cet équipement a été livré en 1994. Depuis, des mouvements de sous-sol des argiles, ont entraîné de fortes dégradations des courts et une instabilité du bâtiment.

Plusieurs hypothèses ont été étudiées afin de répondre, notamment, aux besoins du club de tennis qui compte plus de 400 adhérents, pour certains, de haut niveau.

Après des études de sol et des choix possibles

Deux solutions techniques ont été étudiées et comparées financièrement :

- la démolition totale et la reconstruction du bâtiment sur un autre terrain ;
- la reprise en sous-œuvre et la réhabilitation du bâtiment.

C'est cette dernière hypothèse qui a été retenue, puis présentée au club.

Reprise en sous-œuvre, réhabilitation du club house et pose d'une sur-couverture.

Le calendrier des travaux va être instruit en fonction de la nécessité de répondre à l'attente des entraînements et des compétitions.

- Travaux préalables : 172 000 € HT ;
- remise en état des deux terrains extérieurs : 84 000 € HT ;
- pose d'éclairage sur les quatre courts extérieurs : 88 000 € HT ;

- travaux de réhabilitation du bâtiment : 1 340 000 € HT ;
- Reprises en « sous-œuvre », plus dalle portée, plus éclairage, plus ventilation, plus mobilier, plus « sur-couverture », plus remise aux normes du club house.

Soit un total de 1 814 400 € TTC.

*** APPARITIONS DE FISSURES SUR LES TERRAINS COUVERTS (FOND DE COURTS)**



GRUPE ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

S’AFFIRMER ET RASSEMBLER

Pour les classes populaires et moyennes, la crise n’est pas virtuelle. En menant une politique de casse sociale, contraire aux intérêts du peuple et aux valeurs de la gauche, le gouvernement actuel a ouvert la voie au retour d’une droite dure. Le Front national de Marine Le Pen détourne la colère populaire légitime. Il poursuit une entreprise de manipulation.

Face à cette situation, et dans l’intérêt de la France, les communistes veulent être, avec vous, les artisans de la reconstruction d’une gauche fidèle à ses valeurs, combative, qui ne renonce pas à changer la vie, qui répond aux attentes populaires avec un projet efficace et de progrès. Certains voudraient vous confisquer la parole. Ensemble, prenons-la, faisons entendre notre voix, nos aspirations, nos exigences.

- **A la présidentielle**, les communistes appellent à utiliser le bulletin de vote Jean-Luc Mélenchon.
- **Aux législatives, nous voulons des député-e-s** qui nous défendront au quotidien. Avec vous, avec l’ensemble des forces politiques de gauche qui souhaitent rendre majoritaire une autre politique. Avec les syndicalistes, avec les jeunes, avec le monde associatif, nous voulons construire des candidatures à l’image du monde du travail, de nos communes, de nos quartiers, dans leur diversité. Pour y arriver, il est essentiel de s’unir et d’éviter la division de la gauche anti-libérale et anti-austérité et la multiplication des candidatures.

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

BENOÏT HAMON, CANDIDAT DE L’ALLIANCE POPULAIRE

Nous tenons tout d’abord à remercier l’ensemble des Campésiens qui se sont déplacés pour voter à l’occasion des primaires citoyennes de la Belle Alliance, les 22 et 29 janvier derniers.

Les résultats sur Champs-sur-Marne sont à l’image de ceux sur le plan national qui ont vu l’élection de Benoît Hamon avec 58,7 % des suffrages exprimés. En effet, pour ce second tour, vous étiez 847 à venir voter sur un de nos deux bureaux de vote et vous avez choisi Benoît Hamon à 62 %. Nous devons maintenant nous mobiliser et nous rassembler pour le prochain objectif, à savoir l’élection présidentielle les 23 avril et 7 mai prochains. Le principal enjeu est de faire gagner notre candidat et de permettre à la gauche socialiste et écologiste de défendre vos intérêts ainsi que les valeurs fondamentales de la République, dont l’égalité, la solidarité, la fraternité, l’éthique, etc.

Par notre action, nous devons faire barrage à la droite qui propose un programme ultra libéral et anti-social, et à l’extrême droite, soutien actif de D. Trump et V. Poutine, dont les idées rétrogrades et xénophobes sont dangereuses et les projets sont tout aussi anti-sociaux.

Nous comptons sur vous pour poursuivre cet élan initié à l’occasion des primaires.

O. Daniel, J. Gobert, C. Kastelyn, L. Kazarian, S. Sarr, C. Thépaut, T. Babec, S. Delestaing, C. Guédou, S. Russo

GRUPE APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

ET EN PLUS, IL SE PLAINT D’ÊTRE CALOMNIÉ

Quelle est cette indécence qui vous anime, Monsieur François FILLON, pour oser nous expliquer sans aucun remords et sans aucune gêne, que vous vous êtes approprié avec autant de gourmandise le fruit de nos impôts, au profit exclusif de votre propre famille.

Vous qui vivez dans les ors de la République depuis maintenant plus de 40 ans, avec tous les avantages et les services dont vous bénéficiez déjà gracieusement, comment pouvez-vous justifier la générosité dont vous faites preuve pour permettre aux vôtres, de boucler leur fin de mois certainement difficile ?

Vous n’êtes assurément pas sans le sou, et donc pas forcément dans le même besoin que des millions et des millions de Français, qui eux, souffrent terriblement de la précarité, de la pauvreté et de conditions salariales, lorsqu’ils ont la chance d’avoir un emploi, qui ne les autorisent même pas à vivre décemment. Pire, vous vous êtes auto-proclamé le père la vertu et le dépositaire de valeurs morales, en totale contradiction avec vos agissements personnels.

Honte à vous Monsieur FILLON !

Nous avons déjà quelques doutes sur l’inhumanité de votre programme ultra libéral, nous constatons maintenant que vous êtes un sournois personnage, porteur de conduites immorales et incompatibles avec cette fonction suprême à laquelle vous postulez.

Jean-François PIOTROWSKI, Micheline DAL FARRA et Florence BRET-MEHINTO

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

TEXTE NON PARVENU

GRUPE CHAMPS TOUS ENSEMBLE

SERVICES PUBLICS

Plusieurs d’entre nous sont fonctionnaires et agents des Services publics.

Nous sommes partisans d’un Etat fort et la situation désastreuse que nous subissons depuis 5 ans est intolérable : ces délinquants qui sont libérés à peine arrêtés, les hôpitaux, les administrations qui n’arrivent plus à remplir leurs missions, les délires idéologiques à l’Education Nationale.

Nous croyons au bon sens, aux bons équilibres ainsi qu’aux valeurs cardinales que sont l’autorité, la responsabilité, la liberté, la solidarité au service des citoyens.

Au lieu d’intervenir mal partout, l’Etat doit bien assumer ses missions régaliennes et créer un environnement favorable dans l’ensemble des domaines où son action directe n’est pas nécessaire. Et que dire de ces décisions contradictoires, improvisées, idéologiques ou irréflechies qui minent l’Administration.

L’Etat doit respecter les fonctionnaires qui doivent disposer des moyens nécessaires à leurs missions et du soutien des responsables. Comment, par exemple, ne pas comprendre l’exaspération si justifiée des Policiers.

Contrairement aux caricatures et autres postures de nos adversaires, il est nécessaire de mener une réflexion raisonnable, volontariste et crédible sur l’évolution des missions, les modes de fonctionnement pour disposer à nouveau d’une administration qui pourra rendre le meilleur service rendu aux usagers.

Facebook : <https://www.facebook.com/ChampsTousEnsembleavecEricBitbol>

Contact : champstousensemble@gmail.com

E.BITBOL – C. JEUNESSE – JP. MARTY – A. MIQUEL – E. PEREZ – D. MOEBS – B. CHAMPES

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin
de 9h à 12h pour les services
municipaux : affaires générales,
éducation, régie et solidarité.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit
en mairie le mardi matin
de 8h30 à 12h, sur rendez-vous,
pris le vendredi au plus tard
au 01 64 73 48 70

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 février 2017

19h30

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet

par affichage,

presse locale et

site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

PARC AUTOMOBILE

Fin 2016, quelques Champésiens ont fait part de leur étonnement. En bon administré, ils avaient remarqué que les « Clio » ciglés du logo ville de Champs-sur-Marne étaient petit à petit remplacées par des Citroën C3. Depuis toujours, comme la majorité des collectivités, il y a des dizaines d'années la Municipalité renouvelait régulièrement son parc automobile pendant, l'ancienneté des véhicules allait jusqu'à plus de quinze ans en affichant seulement 10 à 20 000 Km au compteur. Mais la carrosserie et certaines pièces ne supportaient pas l'usure du temps et la sécurité en pâtissait. Le renouvellement des matériels automobiles est indispensable à la bonne gestion du parc. Cette échéance est basée sur une durée de vie de 10 ans. L'échéance est calculée pour optimiser l'utilisation des véhicules et ainsi limiter leur coût d'entretien. C'est pourquoi la ville de Champs-sur-Marne a décidé, depuis 2012, de procéder au principe de la location longue durée de véhicules neufs sans chauffeurs. Outre la location proprement dite, le titulaire du marché est en charge de l'ensemble des prestations de base suivantes :

- l'entretien, la maintenance ;
- l'assistance dépannage (assistance aux véhicules et aux personnes) ;
- un véhicule de remplacement de même type ;
- la garantie perte financière ;
- l'assurance.

Autant d'éléments qui, en plus de l'achat, étaient à la charge de la commune. Aujourd'hui, si l'aspect des véhicules a changé, nous mesurons les économies réalisées par cette pratique de « location longue durée » au regard d'un lourd investissement tous les ans. D'autant que cette année le prestataire a proposé des « C3 » 5 portes, à un tarif inférieur à des « Clio » 3 portes.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Dans le cadre du « plan Préfectures nouvelle génération » le ministère de l'intérieur a modifié les modalités de délivrance des titres réglementaires et notamment des cartes nationales d'identité (CNI). Ces modifications seront mises en œuvre courant 2017.

La sécurisation de ces titres limitera le nombre de communes pouvant enregistrer les demandes : seules les communes actuellement habilitées à recevoir les demandes de passeport pourront enregistrer les demandes de cartes d'identité. En Seine-et-Marne, 29 communes sont habilitées, dont Chelles. **Plus de renseignements sur le site de la Préfecture de Seine-et-Marne : www.seine-et-marne.gouv.fr**

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont ramassés le 3^{ème} mardi du mois selon le calendrier suivant :

FÉVRIER	21	MARS	21
AVRIL	18	MAI	16
JUIN	20	JUILLET	18
AOÛT	15	SEPTEMBRE	19
OCTOBRE	17	NOVEMBRE	21
DÉCEMBRE	19		

Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique la veille du jour de collecte à partir de 20h ou au plus tard à 5h le matin du jour de la collecte. Les administrés ont également à leur disposition **5 déchetteries ouvertes tous les jours.**

www.sietrem.fr/Dechetteries/dechetteries.html

En cas de non respect de la réglementation, ceci est un dépôt sauvage dont le ou les auteurs s'exposent à des poursuites : **amendes pouvant aller de 150 à 3000 € selon les articles R.632-1, R.635-8 et R.644-2 du Code Pénal.**



LOTO

Nos Seniors, ont rendez-vous mardi 21 février 2017, à partir de 14h, à la salle Jean Effel, pour un loto déguisé. Nombreux lots à gagner.

En cas de difficulté à vous déplacer, vous pouvez contacter le **service municipal solidarité au 01 64 73 48 30.**



FÊTE DU LIVRE

La 13^{ème} fête du livre est organisée par le Comité du Secours Populaire Français de Noisiel, qui aura lieu les samedi 18 et dimanche 19 mars 2017 à la Salle Polyvalente et Sportive près de la ferme du Buisson de Noisiel. **Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez appeler le 01 64 62 00 80 ou par courriel : noisiel@spf77.org**

WEEK-END DE SKI



Le service municipal jeunesse organise pour les jeunes « **11/17 ans** » un séjour de ski, du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril 2017 aux 2 Alpes avec départs et retours en car couchettes de Champs-sur-Marne.

Le week-end, tarif 110 € (tout compris !). À noter : les séjours sont ouverts à tous, quelques soient les niveaux de pratique et le matériel de ski fourni. Une bonne occasion de découvrir ou de se perfectionner !

Renseignements auprès du service municipal jeunesse au 01 64 73 48 55.

(Naissances)



Novembre 2016

- Le 3 :** Gabin RIVIERE BEAUGRAND,
- Le 11 :** Aya ZGRAJA,
- Le 17 :** Adem YOUYOU,
Naïla SMAÏL,
- Le 22 :** Nahel EL ABDELLAOUI,
Nolan ANDET-ASSANA
- Le 23 :** Inna KONATÉ,
- Le 26 :** Mayron BOUCARD,
- Le 27 :** Hussein HAIDAR,
- Le 29 :** Iaro RAMAROKOTO,
Soukaïna GIRARD,
Perla CHAHINE,
- Le 30 :** Maël CUSTODIO HERMELINE.

Décembre 2016

- Le 1^{er} :** Shérine METTE, Joao HUBERT,
- Le 2 :** Liam et Mila LAURENT,
- Le 7 :** Emy HONTABAT,
- Le 9 :** Yasmine LABRAG,
- Le 12 :** Jeanne CORLOUËR,
- Le 13 :** Hakim CAMARA CISSE,
Zeynep BAYRAKDAR
- Le 14 :** Brahim HANI,
Eyma CHAN,
- Le 16 :** Emna CISSOKHO,
- Le 18 :** Kéliyan NATIVEL ROBERT,
- Le 19 :** Kendry DELPHINE,
- Le 26 :** Paulina KATSHIMUKA KANKODE,
Abderrahmane IZEMRANE,
- Le 29 :** Ennaya MUTOMBO.

Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48
Fax. 01 64 73 48 12
Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr
<http://www.ville-champssurmarne.fr>

POLICE

- Bureau de Champs-sur-Marne
Rue Flandres-Dunkerque
Tél. 01 64 68 07 53
- Commissariat de Noisiel
Tél. 01 64 11 28 28

ERDF

Urgence 0 972 675 077

GRDF

Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - SFDE

ZI de Noisiel
Boîte Postale 49
9, rue de la Mare Blanche
77425 Marne la Vallée cedex 2
Urgence 0 811 900 400

Syndicat mixte d'Enlèvement
et de Traitement des Résidus
Ménagers (SIETREM)
Tél. 0 800 770 061
<http://www.sietrem.fr>

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112
- POMPIERS : 18 ou 112
- SOS MÉDECINS 77 NORD :
0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny :
01 61 10 61 10
- Centre Anti-Poison :
01 40 05 48 48
- Urgence dentaire :
08 92 23 11 28



Forum de l'été 2017

Ici ou ailleurs,
des activités
pour tous,
tout l'été

Samedi 18 mars
de 9h à 12h
Hall de l'hôtel de ville

